

SUD OUEST

Edition de C.U.B RIVE GAUCHE SUD-OUEST

Mardi 24 Juin 2008

TRANSPORTS EN COMMUN.

« Préserver la qualité de vie »

Samedi matin était organisée la première réunion publique de concertation sur le développement du réseau dans la commune

Mérignac **TRANSPORTS EN COMMUN. « Préserver la qualité de vie »** « Cette réunion débute une vaste concertation pour moderniser le réseau de transports en commun tout en préservant la qualité de vie des Mérignacais et leur environnement », annonçait en préambule Michel Sainte-Marie, député maire de Mérignac. Les projets de la CUB sont aujourd'hui en ce qui concerne Mérignac d'étendre le tramway de la ligne A de 17 km qui permettrait de joindre la place Charles-de-Gaulle à la rocade. Autre point : créer une liaison en site propre permettant de relier l'aéroport au centre-ville de Bordeaux en direct. « Le Code de l'urbanisme oblige à parler de ces projets et à mener une phase de concertation avec des rendez-vous réguliers avec la population », précise Étienne Lhomet, directeur de la mission tram pour la CUB. Un registre est également disponible en mairie pour recueillir les propositions des citoyens. Suite à cette phase de concertation, en 2008-2009, les maîtres d'œuvre confirmeront la faisabilité de l'extension ou non et si cela est possible, une enquête d'utilité publique sera ouverte. Si celle-ci est positive, la phase de travaux débutera en 2010/2011 pour une première mise en service fin 2013 au

mieux. Claude Baudry, adjoint au maire chargé de l'aménagement urbain a présenté les propositions de la ville au public concernant l'extension de la ligne A. Ces propositions sont au nombre de trois et tiennent compte de la contrainte technique que le terminus actuel de la ligne tel qu'il est placé ne permet malheureusement pas, pour des raisons de sécurité, un prolongement de la ligne vers l'avenue de l'Yser. Un prolongement devra obligatoirement se faire par le contournement de la place Charles-de-Gaulle par le nord, et passer ainsi devant le commissariat de police. **Plusieurs propositions.** La première des propositions, qui serait celle souhaitée par la ville de Mérignac est de passer devant la résidence des Fauvettes, devant l'hôtel de ville puis prendre l'avenue des Frères-Robinson et la rue Alphonse-Daudet avec en option un terminus à la résidence des Pins ou continuer la ligne jusqu'au « cinq chemins » où un parc relais pourrait être construit (derrière le restaurant la Table de Kent). Autre possibilité : comme la première option, longer le commissariat, la résidence des Fauvettes mais devant le Pin-Galant, prendre à gauche l'avenue Roland-Dorgelès, longer l'arrière du parc de la mairie pour

repandre la rue André-Ouley et retrouver ensuite le parcours : Frères-Robinson/Daudet/Les Pins. La troisième proposition serait que face à la résidence des Fauvettes, le trajet emprunte la rue Joliot-Curie, puis l'avenue de l'Yser pour remonter rue André-Ouley et retrouver ensuite le parcours : Frères-Robinson/Daudet/Les Pins. Face à ces propositions le public s'est interrogé : « L'alimentation du tramway allait-elle se faire par le sol ou en mixte ? ». « Par ligne aérienne de contact », lui a-t-on répondu. Une dame s'est indignée de l'éventualité de faire passer le tram par l'avenue de l'Yser « alors que les travaux de son réaménagement viennent de se terminer ». Un riverain de la rue Alphonse-Daudet s'inquiétait quant à lui des répercussions sur le foncier du passage du tramway dans cette rue et sur les indemnités éventuelles. Gérard Chausset, vice-président des transports de demain à la CUB lui a confié qu'il était encore trop tôt pour pouvoir lui donner ces détails et l'a encouragé à poser toutes ses interrogations sur le registre déposé à cet effet en mairie.